



Le Champik'

N°74 - Avril 2025

infos



INFOS DES ÉLUS
p.4



VIE DU VILLAGE
p.7



VIE ASSOCIATIVE
p.10

MAI

LUNDIS 05 ou 19 entre 8h30 et 17h30 : inscriptions école élémentaire, à l'école

DU 7 AU 14 : exposition de l'ONAC sur la Deuxième guerre mondiale, en salle des Associations (Champicaulivres)

JEUDI 08 à 11h : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, devant la mairie

DIMANCHE 11 entre 13h et 18h : courses du Challenge La Franck Pineau

MARDI 13 à 18h : conférence, en salle polyvalente (Champicaulivres)

MERCREDI 14 de 13h à 17h : portes ouvertes, au LPA

WEEK-END 16, 17 et 18 : accueil des amis Feller (Comité de jumelage)

DIMANCHE 18, 09h-13h : passage du Marathon d'Auxerre et ses Terroirs, av. du Parc, petit pont, et chemin jusqu'au pont de la Cour Barrée

VENDREDI 23, à partir de 17h : fête du printemps, derrière la salle polyvalente

VENDREDI 23 à 18h30 : AG, salle Grande-rue (M'an Jeanne)

MARDI 20 à 19h30 : conseil municipal en mairie

JUIN

DU 02 JUIN AU 05 JUILLET inscriptions au périscolaire, en mairie

VENDREDI 06 dès 9h (départ de Jussy) : randonnée gourmande organisée par les élèves du LPA

DIMANCHE 08 de 6h à 18h : vide greniers sur les bords de l'Yonne (Comité des fêtes)

VENDREDI 13 : 2^{ème} café-lecture, en salle des associations (Champicaulivres)

SAMEDI 21 à partir de 17h : fête de la musique, au Rami (association commerçants et CKN)

DIMANCHE 26 à 9h : conseil communautaire (lieu non encore déterminé)

DIMANCHE 29 de 10h à 18h : journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, salle des associations (Les Amis de la Fontaine Sombroun)

JUILLET

MARDI 1^{er} à 19h30 : conseil municipal en mairie

Infos pratiques

ORDURES & ENCOMBRANTS

Au 1^{er} avril, les déchetteries passent en horaires d'été jusqu'au 31 mai (Puis les déchetteries devraient passer aux horaires Fortes chaleurs du 1^{er} juin au 31 août.

Plus de renseignements sur le site de la Communauté de l'Auxerrois :
<https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Environnement/Gestion-des-dechets>
<https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Environnement/Dechets-menagers>

HORAIRES DES DÉCHETTERIES 2025



CLASSIQUE

du 1^{er} avril au 31 mai et
du 1^{er} septembre au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUGY	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-18h
AUXERRE	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-19h
BRANCHES	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h-12h30 13h30-18h
GY L'ÉVÊQUE	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	FERME	9h-12h30 13h30-18h
MONÉTEAU	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-19h
VENOY	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h-12h30 13h30-18h



ÉTÉ

du 1^{er} juin au 31 août

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUGY	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15	7h30-13h15
AUXERRE	7h30-13h15	7h30-13h15	7h30-13h15	7h30-13h15	7h30-13h15	7h30-13h15
BRANCHES	FERME	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15
GY L'ÉVÊQUE	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15	FERME	FERME	7h30-13h15
MONÉTEAU	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15	7h30-13h15	7h30-13h15	7h30-13h15
VENOY	FERME	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15	FERME	7h30-13h15

Sommaire



INFOS DES ÉLUS

P.4 : À retenir du dernier conseil municipal

P.5 : Subventions aux associations

P.5 : PLUiHM :

Élaboration du PLUiHM

P.6 : Centre Communal d'Action sociale (CCAS)

P.6 : Bien vivre dans un beau village



VIE DU VILLAGE

P.7 : Les évènements à venir

P.7 : Cérémonie du 8 mai

P.8 : Oh les beaux jours !

P.8 : Année scolaire 2025-2026 : inscriptions à l'école élémentaire

P.8 : Année scolaire 2025-2026 : inscriptions au périscolaire

P.8 : Aide aux devoirs :

Association M'an Jeanne

P.9 : Retour sur ...

P.9 : Yonne Sport Seniors



VIE ASSOCIATIVE

P.10 : Lycée professionnel agricole

P.10 : Champicaulivres

P.11 : FC Champs

P.11 : Comité des fêtes

P.11 : Comité de jumelage

Responsable de la publication :
M. Stéphane Antunes, Maire de Champs-sur-Yonne - Mairie de Champs-sur-Yonne, 2, place Binoche 89290 Champs-sur-Yonne
Responsable de la rédaction :
M^{me} Anne Guynot-Dahlem, Adjointe à la Communication
Mise en page et impression :
Voluprint - Perrigny

Editorial



Chers Champicaunaises et Champicaunais,

*Notre commune continue d'évoluer avec des projets concrets qui améliorent notre quotidien, et nous avons fait le choix de les réaliser **sans augmenter les impôts locaux**.*

*La **construction de la maison de santé pluridisciplinaire** avance et permettra bientôt de regrouper plusieurs professionnels pour garantir un meilleur accès aux soins de proximité.*

C'est une avancée essentielle pour répondre aux besoins de tous.

*Nous avons également engagé le **passage de l'éclairage public en LED**, une décision qui allie économie et écologie.*

Ce changement réduira notre consommation énergétique, limitera notre empreinte carbone et optimisera nos dépenses, tout en offrant un meilleur confort et une sécurité renforcée.

*Par ailleurs, des **travaux d'accessibilité et de sécurisation** sont prévus pour améliorer les cheminements et renforcer la sécurité dans la commune. Ces aménagements visent à faciliter les déplacements au quotidien et à rendre notre cadre de vie encore plus agréable.*

L'ensemble de ces actions est mené avec rigueur et responsabilité, en veillant à une gestion équilibrée et à des investissements utiles et durables.

Nous continuons à œuvrer pour notre commune avec la même ambition : améliorer votre quotidien, sans alourdir la fiscalité locale.



Emmanuel BOUGEROLLE,
adjoint au sport et aux finances





À retenir du conseil municipal du 11 février 2025

Rappel : Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site @ de la commune : <http://www.champs-sur-yonne.fr>

• Autorisation de négocier l'emprunt pour les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Il est nécessaire de contracter un emprunt pour les travaux de construction de la MSP ;

Pour rappel, les coûts :

Travaux HT	1 812 974,25 €
Travaux TTC	2 175 569,08 €

Les subventions obtenues pour la MSP seront :

Communauté d'Agglomération	50 000,00 €
Conseil Départemental - Pacte Santé	250 000,00 €
Conseil Régional - Contrat Territoire	400 000,00 €
Préfecture - DETR (en cours de notification)	1 000 000,00 €

Nous avons échangé sur ce sujet avec la Trésorerie pour déterminer notre besoin et notre capacité d'emprunt.

Il nous faut payer les différents intervenants, régler les frais annexes liés à la MSP (études, contrôles, raccordements...), financer l'avance de TVA sur les dépenses, conserver un minimum de trésorerie pour les autres projets comme la rénovation de l'éclairage public, et assurer un seuil minimum du compte du trésor, fixé par la trésorerie à 200 000€, dans l'attente du versement des subventions au fur et à mesure du chantier & du retour du FCTVA à N+1 et 2.

• SDEY - Rénovation globale éclairage public

La commune souhaite engager une opération globale de rénovation de l'éclairage public depuis 2021 ; une délibération avait été votée en 2023 avec un coût des travaux total de 440 905.76€HT, et 176 362€ de part communale.

Le SDEY ayant privilégié l'engagement d'autres chantiers a procédé à deux reports successifs d'engagement de cette opération. Dans cet intervalle, le SDEY a changé de marché et les tarifs au bordereau ont un peu évolué, ce qui modifie le montant total des travaux.

Afin de ne pas supporter cette hausse qui n'est pas de notre fait, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de plafonner la participation de la commune à 180 000€ sur la base des prescriptions prévues et chiffrées de l'avant-projet réalisé en 2022 et a intégré

Il est donc nécessaire de contracter un emprunt en 2025 pour ces travaux à hauteur de 720 000€ correspondant à l'autofinancement sur une période de 20 ou 25 ans, en privilégiant une durée de 20 ans avec une échéance trimestrielle.

Le déblocage des fonds devra intervenir dernier trimestre 2025 afin de pouvoir rembourser la première échéance début 2026, pour éviter des intérêts intercalaires.

Pour rappel, l'emprunt du Complexe Sportif et de Loisirs s'est terminé en janvier 2025 et celui concernant la Réserve Foncière sera terminé fin 2026.

Les objectifs :

- signature en avril après le vote du budget avec l'inscription de l'emprunt,
- déblocage si possible en octobre pour remboursement en janvier 2026 de la 1^{ère} échéance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité

- d'autoriser monsieur le maire à solliciter et négocier auprès des organismes bancaires un emprunt à hauteur de 720 000€ sur une durée de 20 ou 25 ans et à signer et transmettre les documents nécessaires pour négocier un emprunt avec les organismes bancaires.
- d'inscrire l'emprunt au budget 2025.

une convention complémentaire pour les prestations supplémentaires demandées par la commune (ajout de points d'éclairage : carrefour rue de la Poire- route de Petit Vaux, futur giratoire au carrefour de la Pointe Cloutier, résidence OAH rénovée - Grande Rue) et qui ne figurent pas dans l'étude initiale, avec application du règlement financier 2025 du SDEY.

Ces deux conventions permettent à la fois de garantir le respect des engagements financiers sur la base des prestations figurant dans l'étude réalisée en 2022 et de ne pas pénaliser le SDEY sur les évolutions demandées par la commune depuis cette date, y compris les éventuelles nouvelles demandes de la commune au cours du chantier à venir.



Subventions aux associations

L'enveloppe allouée aux associations faisant partie de la commission extra-municipale est de 10 000€ (60% en investissement, 40% en fonctionnement). En 2025, la répartition -calculée selon le mode habituel- pour les associations dites « non communales » sera la suivante :

Associations	Montant Subvention Fonctionnement	Montant Subvention Investissement	Montant Subvention Totale
Canoë-Kayak Nature	400 €	0 €	400,00 €
Champs-Sur-Yonne Arts martiaux	854 €	600 €	1 454,02 €
Association de chasse	400 €	60 €	460,00 €
Danse à Champs	400 €	0 €	400,00 €
Champicaulivres	400 €	0 €	400,00 €
La Récré des Champs	400 €	0 €	400,00 €
M'an Jeanne	400 €	0 €	400,00 €
Comité des fêtes	400 €	135 €	535,00 €
Football Club de Champs	1 146 €	2 000 €	3 145,98 €
Club de la bonne humeur	400 €	0 €	400,00 €
Les P'tites canailles	400 €	150 €	550,00 €
Les p'tits champfants	400 €	200 €	600,00 €
Total	6 000 €	3 145 €	9 145,00 €

Demande en investissement	Quoi	Propo
FC Champs	Tribune	2 000
Arts Martiaux	Sabre/mannequin	600
Comité des fêtes	TPE	135
Chasse	4 Miradors	60
P'tites canailles	tables et chaises	150
P'tits champfants	écocup	200
TOTAL		3 145

PLUiHM : Élaboration du PLUiHM

Pour rappel, Le PLUiHM, qu'est-ce que c'est ?

Le PLUiHM, ou Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité, est un outil de planification et de gestion du territoire que met en place la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. L'objectif de ce document est de définir les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'habitat et de déplacements à l'échelle des 29 communes de l'agglomération. Il permet d'anticiper et de répondre aux besoins de notre territoire en termes de logements, d'infrastructures et de mobilité, tout en préservant notre environnement et notre cadre de vie.

Il repose sur un travail complexe et ambitieux

Car il doit prendre en compte et respecter l'ensemble des éléments existants à une échelle plus large en faisant la synthèse de tous ces éléments. C'est un travail partagé au long cours.

Différents échanges, rencontres et ateliers ont été menés depuis 2023 qui ont permis de mieux connaître le territoire et les attentes de chacun. Lors de ces rencontres, les élus représentant notre commune ont rappelé que le PPRI qui sera prochainement validé par le préfet va modifier les zones bleues et rouges de Champs sur Yonne. Nous avons demandé à la CA de prendre en compte ces changements, notamment sur les terrains route de Petit Vaux et route de Toussac.

Le travail effectué a été présenté lors de l'exposition au public en mars dans la salle des Associations. L'année 2025 sera consacrée aux outils réglementaires avec pour objectif d'arrêter le Projet à l'automne 2025 et de disposer d'un document opposable en 2026.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Le CCAS propose une sortie familiale au parc de l'Auxois le 19 juillet 2025.

Cette journée permettra aux familles champicaunaises qui n'en ont pas la possibilité de découvrir un parc de loisirs qui offre de multiples activités (visite du zoo, jeux divers, piscine...).

Un bus sera mis à disposition pour le transport, et vous pourrez profiter de votre journée librement : départ de Champs sur Yonne 8h30, retour prévu à Champs à 18h00.

Les repas seront pris sur place, soit en profitant de la restauration rapide du parc, soit avec un pique-nique que vous aurez préparé.

Cette journée se déroulera exclusivement en famille, les enfants mineurs non accompagnés ne seront pas acceptés. Une participation de 10 euros par adulte est demandée, la sortie est gratuite pour les enfants mineurs.

Le nombre de places étant limité, vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 12 juin au secrétariat de mairie aux horaires habituels, en fournissant votre livret de famille, un justificatif de domicile et votre participation soit en chèque, soit en espèces.

Le CCAS se réserve le droit d'annuler cette sortie si le nombre d'inscriptions s'avérait insuffisant pour optimiser le bus. Vous serez prévenus nominalement en cas d'annulation.

Brigitte GHYS, adjointe au Lien Social & intergénérationnel

Bien vivre dans un beau village

Nos lecteurs me pardonneront l'envolée lyrique qui va suivre !

On nous dit souvent que nous avons de la chance de vivre à Champs sur Yonne Et c'est bien vrai, c'est une commune où il est très agréable de vivre : le classement *Villes et villages où il fait bon vivre* a confirmé cette année encore notre place.

Pourquoi ?

Parce que la commune a tout d'une grande, avec tous les services offerts (commerces, artisans, bureau de poste, gare, écoles...) et les investissements communaux (CSL, maison de santé, projets OAH, par exemple). Parce qu'elle est animée, avec toutes les activités proposées par la commune et ses nombreuses

associations, qui sont très dynamiques (il suffit de voir le calendrier des animations proposées chaque année). Et enfin parce que c'est un joli village, soigneusement entretenu par nos agents techniques. Outre tous les services qu'ils assument dans les salles municipales ou aux écoles par exemple, ils rebouchent les trous dans la voirie, assurent l'élagage ordinaire des arbres, tondent et taillent dans les espaces verts, repeignent des salles de classe ou des salles communales. Ils « rajeunissent » des sites du village, comme au square de Fell : bordures retaillées, entretien des haies, remise en peinture des bancs au square de Fell...
Merci à eux !

Anne Guynot-Dahlem

Champs-sur-Yonne : classements au palmarès 2025 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national

Position nationale
2966 / 34 795

Position parmi les communes de 500 - 2000 habitants en France

315 / 11107

Positions au niveau départemental

Position départementale
6 / 423

Position parmi les communes de 500 - 2000 habitants dans le département

1 / 136



avant



après



Les évènements à venir : il s'en passe des choses à Champs !

Les mois de mai et de juin seront animés dans notre commune

Le sport tout d'abord :

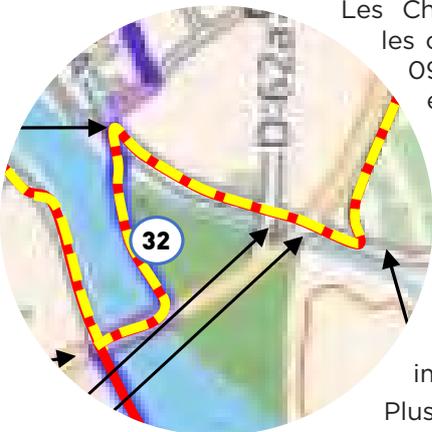
- Le 11 mai, les cyclistes du Challenge La Franck Pineau sillonneront notre commune entre 13h et 18h. Au programme, parcours Access puis U15 & U17 ; les courses partiront (Access 1/2 : 13h15, Access 3/4 : 13h17 puis U17 : 15h30, U15 : 15h32) du parking de la salle d'évolution sportive, où buvette & restauration seront proposées à partir de 11h par le FC Champs.

Les prix seront remis vers 18h au CSL.

Les organisateurs recherchent des bénévoles pour le bon déroulement de l'évènement ; vous êtes intéressé.e ? => contact : lafranck.pineau@orange.fr

Plus de renseignements : <http://www.lafranckpineau.fr/>

- Le 18 mai, ce sera le Marathon d'Auxerre et ses Terroirs ; il sera composé de 4 épreuves avec un total de 1000 personnes qui participeront à un Marathon Auxerre - Auxerre / un Semi-marathon Vincelles - Auxerre / un Trail Venoy - Auxerre / un Run Auxerre - Auxerre.



Les Champicaunais pourront aller encourager les coureurs sur le territoire communal entre 09h et 13h ; la course empruntera la D362 en venant de l'ancien stade puis l'avenue du Parc jusqu'au petit pont, et le chemin jusqu'au pont de la Cour Barrée. Des restrictions de circulation et de stationnement seront déterminées par un arrêté de police sur le parcours entre 9h30 et 13h ; attention aux résidents de ce secteur : de nombreux spectateurs pourraient se garer aux alentours immédiats du parcours.

Plus de renseignements : <https://marathon-auxerre.fr>

Puis place à la musique !

- Le vendredi 23 mai, à partir de 17h, Champs sur Yonne organisera sa 2^{ème} Fête du printemps, derrière la salle polyvalente, rue de la Croix Bersan. Au programme, activités pour les enfants (maquillage, structure gonflable et scrapbooking), buvette et restauration salée/sucrée, et apéro concert à partir de 19h30 avec *Doppler Effect*. Venez nombreux !



La fête du Printemps 2024



Cérémonie du 8 mai

Le jeudi 8 mai à 11h devant la mairie, les Champicaunais, adultes et enfants, sont cordialement invités à participer à la cérémonie commémorant l'armistice du 8 mai 1945.

Pour clôturer cette manifestation, un vin d'honneur sera offert dans la salle du conseil municipal.

- Le samedi 21 juin, ce sera la fête de la musique, pour laquelle les commerçants du village vous envoient ce message :

« Chers Champicaunais,
Chères Champicaunaises,
Les commerçants de Champs-sur-Yonne et le CKN ont le plaisir de vous annoncer la 3^{ème} édition de la Fête de la Musique, qui se tiendra le samedi 21 juin 2025 !

Pour cette occasion spéciale, nous invitons nos talents locaux à se produire tout au long de la journée sur des scènes éphémères. Que vous soyez amateurs ou professionnels, cette scène est la vôtre !

Pour vous inscrire, veuillez contacter Caroline au 07 86 46 10 27 ou par mail : commercants@lerami.fr
La date limite des inscriptions est fixée au 1^{er} juin 2025. »

Et n'oublions pas le dimanche 8 juin, le vide-greniers qui attire chaque année une foule immense ! (voir article Comité des Fêtes)

**Anne GUYNOT-DAHLEM,
adjointe à l'Animation**



OH LES BEAUX JOURS ! Travaux et activités de saison C'est le traditionnel rappel du printemps :

• **Les voisins et nous** : A la belle saison, fenêtres ouvertes, dans le jardin ou à la piscine, nous vivons davantage avec nos voisins. Pour la tranquillité de chacun, nous vous rappelons que tous les bruits susceptibles d'être gênants pour le voisinage sont interdits ou règlementés à Champs sur Yonne par l'arrêté municipal n°19 du 7 avril 2014 :

Article 3 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que

tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h et de 16h à 18h.

• **Brûlage** : pour le respect du voisinage, pour l'environnement et la santé de tous, le brûlage à l'air libre des déchets, même verts, est interdit toute l'année aux particuliers en zone périurbaine et rurale, lors-

qu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchetteries (circulaire ministérielle du 18 novembre 2011).



Anne GUYNOT-DAHLEM,
Adjointe à l'Environnement

Année scolaire 2025-2026 : inscriptions à l'école élémentaire

Pour les inscriptions en cours préparatoire ou toutes classes pour nouveaux arrivants

1. PRÉINSCRIPTION EN MAIRIE

- à l'aide du document de préinscription (ci-dessous/ sur le site communal/en mairie)
- avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

2. VOUS RENDRE À L'ÉCOLE les lundis 5 ou 19 mai 2025 entre 8h30 et 17h30 pour finaliser l'inscription auprès de la directrice

- muni(e) de la fiche visée par la mairie
- et des documents obligatoires.

Attention, les documents requis - et à jour - sont indispensables pour finaliser préinscription en mairie et inscription à l'école !

Année scolaire 2025-2026 : inscriptions au périscolaire

Pour tous les enfants scolarisés à Champs sur Yonne, les inscriptions au périscolaire (cantine et garderie) seront ouvertes en mairie **du 02 juin au 05 juillet 2025** aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le formulaire d'inscription et les règlements intérieurs seront consultables et téléchargeables sur le site internet de la mairie ou au secrétariat.

Le passage en mairie est obligatoire, merci de vous munir des pièces suivantes :

- livret de famille,
- photocopie du carnet de vaccinations **à jour**,
- photocopie d'assurance extrascolaire.

Aide aux devoirs : Association M'an Jeanne

Cette année, l'Association œuvre au service des 11 familles qui lui confient 13 enfants. La fréquentation oscille entre 6 et 12 enfants par soirée, en fonction des choix effectués par les parents. Pour mémoire, notre mission est que les enfants qui nous sont confiés après la classe soient rendus à leurs familles en ayant fait les devoirs. Depuis l'automne enfants et adultes profitent d'un éclairage commandé par détecteur de mouvement à l'entrée de la cour. M'an Jeanne fonctionne avec une personne salariée et une équipe de sept personnes bénévoles dont trois

nouvelles. Parmi elles, M'an Jeanne a eu la chance de trouver le renfort d'une secrétaire ! Si vous souhaitez participer à leur action, ne serait-ce qu'un soir par semaine, de 17 h à 18 h vous serez le (la) bienvenu (e). Contactez Madame Godinot à la sortie des classes ou téléphonez au 06 64 25 37 14. Merci !

L'Assemblée Générale de M'an Jeanne est fixée au vendredi 23 mai à 18h30 dans la salle habituelle Grande-rue, derrière la Poste. Par ailleurs, en vue de la rentrée 2025, une fiche d'inscription sera distribuée

aux élèves de Grande section de maternelle afin de proposer les services de l'association aux familles dont les enfants entreront au CP dans quelques mois. Par ailleurs, nous rappelons qu'il est toujours possible d'inscrire un enfant à tout moment de l'année.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site internet municipal, onglets : *Au quotidien*, puis *Enfance et scolarité*, puis *Périscolaire*, puis *Association M'an Jeanne*.

Pour l'Association :
les membres du bureau.



Retour sur ...

LES VOEUX DU MAIRE



Vous étiez plus de 160 ce 25 janvier à venir écouter notre maire Stéphane Antunes présenter le bilan des actions menées en 2024 et les projets à venir en 2025 et 2026. A l'issue de la cérémonie, les prix du concours des décorations de Noël ont été remis aux gagnants ; Stéphane Antunes a ensuite remis la médaille d'honneur de la ville de Champs sur Yonne, pour leur indéfectible engagement au service de la commune, à MM. Lucien Charrier et Pascal Frogier, également promu au grade de sergent des pompiers. La cérémonie s'est terminée dans la convivialité du traditionnel vin d'honneur offert par la commune avec petits fours et galettes toujours aussi appréciés.

LE CONCOURS DÉCOS DE NOËL

Cette année encore, la mairie a relancé le concours Décos de Noël afin d'inciter les Champicaunais à apporter gaieté et esprit festif au village en embellissant les façades de



leurs maisons ou de leurs magasins. Un panier gourmand local d'une valeur de 100 euros ou de 50 euros a été remis aux gagnants des premiers et deuxièmes prix lors des Vœux du maire, Merci et bravo aux participants !

Les membres de la Commission Animation

LE REPAS DES AÎNÉS

Samedi 15 février 2025 : 09h00 tapantes, toutes les petites mains discrètes ont déjà commencé à s'affairer. Les éclairages sont allumés, le traiteur dépose ses mets dans la cuisine, les nappes sont dépliées et installées.



Pour finir et bien vous recevoir, une dernière attention est portée pour arranger les fleurs au centre des tables, définir les places des élus et membres du CCAS puis mettre en place les menus.

Même si l'ouverture des portes est prévue à 11h45, vous êtes déjà nombreux, aussi impatients que nous, à attendre que cette belle journée commence.

Après vous avoir accueillis, nous vous retrouvons bien installés ; nous sommes plus de 160 convives. Un traditionnel discours de M. le maire, Stéphane Antunes et de son adjointe Anne Guynot-Dahlem pour nous mettre en appétit, une douce pensée pour ceux qui nous ont quittés, un banc bourguignon pour lancer les festivités, et c'est tout en musique que nous commençons le très bon repas de la Farandole Gourmande. L'après-midi se rythme au gré

des rencontres, des échanges, des partages et des découvertes qu'elles soient humaines, culinaires ou musicales. Après le repas et quelques pas de danse, des plateaux de mignardises, paris-brest, éclairs et tartelettes de la boulangerie d'Augy ont virevolté entre les tables de la salle Podium au plus grand plaisir des invités qui ne se laissent pas prier.

C'est à partir de 17h que la salle se vide peu à peu après un dernier morceau de musique brillamment interprété par l'orchestre Equinoxe.

Au revoir et embrassades clôturent cette journée. De nouvelles petites mains venues en renfort pour aider à ranger tout en bonne humeur nous permettent de rendre la salle presque aussi belle qu'à notre arrivée.

Il est temps de vous quitter, de vous remercier de votre présence et de vous dire, je l'espère de tout cœur, à l'année prochaine !

Delphine FRASER, conseillère municipale

Yonne Sport Seniors

« Le sport, c'est la vie ! » m'a déclaré ce jour-là une dame de 83 ans, venue passer la journée au CSL de Champs sur Yonne. Comme les 150 autres seniors qui ont choisi cette première journée de la campagne Yonne Sport Seniors, elle va tester toutes les activités : relaxation, stretching, tir à l'arc et à la carabine, golf, badminton, tennis de table, pétanque, marche nordique, ateliers d'adresse ou gymniques, karting, et bien plus encore ! Le tout encadré par les animateurs du Département et sous un soleil qui a fidèlement illuminé toute la journée.

Vous êtes intéressé.e ? Les autres journées dans le département : <https://www.yonne.fr/2025/03/06/yonne-sport-seniors-2025-decouvrez-le-programme-et-inscrivez-vous-des-maintenant/>



Lycée professionnel agricole : La radio, un espace d'échange pour les lycéens de Champs

Depuis quelques semaines, le lycée professionnel de Champs-sur-Yonne donne la parole à ses élèves au moyen d'une radio afin d'échanger sur de nombreux sujets abordés, au départ, en cours pluridisciplinaire : la condition féminine, le rapport au corps, l'impact de l'IA, les questions LGBTQIA+...



Cette initiative portée par Nolwenn Jounot, enseignante en Éducation Socioculturelle et ses élèves motivés a été financée grâce à la subvention OSE (oser semer ses envies) de la région Bourgogne Franche-Comté.

Au delà des échanges, elle permet de faire de l'éducation aux médias en travaillant la source, la rédaction, l'information. À terme, le groupe ambitionne de réaliser des émissions radio disponibles sur internet en développant notamment des podcasts thématiques, des pièces de théâtre radiophoniques sur le thème de l'adolescence en partenariat avec des intervenants artistiques, mais également un échange avec d'autres lycéens de l'agglomération afin de créer des émissions croisées. Affaire à suivre !

Champicaulivres

Les activités ont bien repris à l'association Champicaulivres

Michel Messenger, bénévole qui assure diverses animations, a mis en place une première matinée « Jeux pour tous » le mercredi 29 janvier. Le mercredi 26/02, il a réitéré, avec, en plus 10 enfants de l'IME. Réussite.

Le mercredi 19/03, nous avons reçu M. et Mme Kourtev d'Escolives-Sainte-Camille pour un atelier Apiculture, ouvert à tous : présentation très intéressante avec un apiculteur passionné et passionnant, dégustation de miels variés et possibilité d'emprunts de livres à notre bibliothèque.

Le vendredi 04/04, 1^{er} café-lecture de l'année, à la résidence d'Automne : l'influence des mythologies grecque et latine sur le vocabulaire en général et les expressions françaises.

Le mercredi 09/04, de petites décos pour Pâques seront à l'honneur de 10 à 12h, en salle des associations avec Michel.

En mai, pour les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, du 7 au 14, nous installerons, en salle des associations, une exposition prêtée par l'ONAC. Elle



sera complétée le mardi 13/05 par une conférence, à 18 h en salle polyvalente, réalisée par Lucien Charrier. Le vendredi 13/06, en salle des associations, aura lieu le 2^{ème} café-lecture : thème surprise !

Fin juillet, une animation de Pauline.

NB : Une découverte de la poésie étant prévue pour octobre, nous désirerions que les établissements scolaires de la commune (écoles et lycée) puissent y participer.

Heureux de pouvoir partager tous ces moments avec nos adhérents actuels et futurs.

Le bureau



FC Champs

Le club de foot continue son évolution pour cette année 2025 : stage de perfectionnement jeunes pendant les vacances de février et d'avril sous la houlette de Vivian Delcroix, achat et installation d'une tribune couverte avec places assises qui nous permettra de vous recevoir dans de meilleures conditions pour encourager nos graines de champions et nos 2 équipes séniors, organisation de tournois de fin de saison dans diverses catégories, équipement de nos éducateurs et de nos équipes, etc. Nous sommes déjà en pleine préparation de la saison 2025/2026 alors n'hésitez pas à rejoindre l'aventure comme joueurs, éducateurs, bénévoles ou sponsors !

En effet, tout cela ne serait possible sans la quarantaine de partenaires du club. C'est pourquoi nous souhaitons les remercier très chaleureusement et les mettre à l'honneur dans cet article. Un immense MERCI à la société HERVE THERMIQUE, à GERARD MULTI BRICOLAGE, à l'épicerie LE PETIT PORTUGAL, aux AMBULANCES RENARD, à JP ELEC, à TRANSAX AUTO, à COURTET Déménagement, à la société YONNE LASER, à la société GMP, aux stations de LAVAGE AUXERROIS, aux garages OCC AUTOMOBILE et BM AUTOS, à la société ESTAMPE et AUXERRE SPORTS, au bar LE RAMI89, à la société ART ET MESURE, à la Boucherie RIOTTE, à MGL Plaquiste,



à DIAS DA ROCHA Carreleur, à l'agence l'IMMO SUR YONNE, à l'opticien CHAMPS VISION, au bar LE CHAMPICAUNAIS, au Domaine des VAUX MARQUIS, à l'agence ALLIANZ Auxerre, à l'entreprise MORISSET, au bar restaurant BISTRO de la PLACE, à l'agence AREAS de Saint-Florentin, à MON CONTROLE TECHNIQUE de Champs, à la pizzeria PIZZ'N PAN, à LNG COURTAGE & ASSURANCES, à la Brasserie Le CELIA, à la société Xavier GUILLOT, à la société PRODIBAT Auxerre, à la Serrurerie DUBOIS, à la Brasserie ESPACIO PISCINA, aux Supermarchés Biil d'Ancy-le-Franc, de Vermenton et de Vincelles, à la société Adrien FERNANDES et à Gaëtan QUILLIN Traiteur.

Le bureau



Comité des fêtes

Un message du père Noël : cette année encore, les dons pour le Téléthon ont permis de réunir la somme de 475€.

Le père Noël remercie les associations suivantes : le Canoë Kayak, et les Petits Champfants, les P'tites canailles, le club de Foot, le CYAM, et le Comité des fêtes.

Je renouvellerai cette prestation en 2025.

Animation à venir : dimanche 8 juin 2025, vide-greniers sur les bord de l'Yonne, 2€ le m.

Bernard Garcia, président du Comité des fêtes

Comité de jumelage : événements à venir

16, 17 et 18 mai : Accueil des amis Feller

- **Visite de Chablis**
- **Soirée dansante** avec le groupe **Monsieur Fernand**

8 juin : Vide greniers

- Stand du Comité de Jumelage
- Dégustation des préparations maison et boissons locales de Fell

4 octobre : Repas dansant du jumelage

- Accompagné par le groupe **Raoul Volfony**

Cela promet d'être des moments mémorables et conviviaux.

Nous espérons que vous en profiterez pleinement !

Le bureau

Aux élections de mars 2020, deux listes étaient en présence : Ensemble pour Champs, menée par S. Antunes et Champicaunais, décidons ensemble menée par B. Maimbourg.

Les conseillers municipaux élus des deux listes ont la possibilité légale de s'exprimer librement dans ce journal, en respectant les conditions stipulées par le règlement intérieur voté en conseil municipal du 29 septembre 2020.

Ensemble pour Champs

MSP :

Chacun peut voir l'avancée des travaux, qui s'effectue comme prévu dans le calendrier. Petit à petit, la maison de santé se construit et nous pouvons donc bien envisager une ouverture début 2026.

Parallèlement, les professionnels de santé organisés en SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) avancent dans leur projet; la mairie a initié la recherche des professionnels pour la future MSP et c'est désormais la SISA qui décide des futures installations.

Bien évidemment, nous continuons à échanger régulièrement avec les professionnels de santé sur les divers sujets liés à la MSP.

L'emprunt de 720 000 € nécessaires pour financer la totalité du projet sera voté lors du conseil municipal du 08 avril 2025.

Budget :

Le budget 2025 tiendra compte des frais à engager pour la construction de la MSP, la rénovation de l'éclairage public et les aménagements de sécurité & voirie.

Comme chaque année, la dotation de l'Etat diminue : c'est un véritable exercice d'équilibriste que de maintenir le budget municipal à l'équilibre et cela, sans avoir jamais augmenté le taux d'imposition sur la part communale depuis 2014 !

Aux écoles :

Nous n'avons pu que subir le retrait d'une classe à la maternelle en septembre 2024, étant donné la baisse sévère d'effectifs. Nous craignons un autre retrait à l'élémentaire, qui n'aura pas lieu !

Déchets :

Vous n'avez pas trouvé de nouvel article sur ce sujet : l'expérimentation du tout en Points d'Apport Volontaire dans les 7 communes volontaires est en cours, pour des résultats en 2026.

Les élus de ENSEMBLE POUR CHAMPS

Les élus « Champicaunais, décidons ensemble ! »

Après la gestion des déchets dont la décision devrait intervenir au début 2026, une autre compétence communautaire va impacter la vie des habitants du village : les règles d'urbanisme, du logement et de la mobilité élaborées dans un document unique et commun pour les 29 communes.

Nos questions : alors que notre PLU date de 2018, quelles évolutions concernant notre village dans les règles de construction, les zones constructibles, les espaces réservés pour des projets ultérieurs de développement ?

Lors des ateliers organisés par la communauté pour les élus, nous avons demandé à être destinataires des documents au fur et à mesure de leur écriture afin que les élus et les services municipaux puissent en vérifier la pertinence dans leur application locale.

Nous savons bien que la consultation finale est de pure forme car aucune modification n'est plus envisageable.

Après l'AFUL, puis les constructions de l'OAH de 20 logements sociaux familiaux, 14 pour les seniors et 3 parcelles à bâtir, la capacité de production de logements dans le village doit être préservée, pour un développement harmonieux et le maintien des services publics et commerciaux offerts à la population.

Le nouveau Plan de Prévention des Risques d'inondation qui réduit énormément la zone rouge inconstructible le long de l'Yonne en offre la possibilité.

Alors le futur PLUIHM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilité) doit intégrer la possibilité d'urbanisation des parcelles disponibles au sein du bourg conformément à l'objectif de 80 constructions à l'horizon 2030 prévu dans notre PLU.

**Pascal Labourier, Bernard Prioux
et Bernard Maimbourg
Vos élus à votre écoute !**